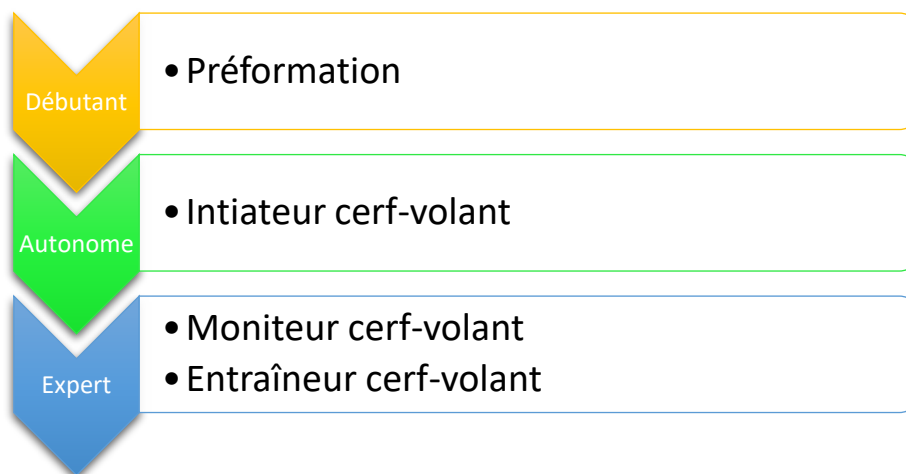




SCHEMA GLOBAL DES QUALIFICATIONS CERF-VOLANT

En fonction de votre niveau de pratique et de votre projet, plusieurs voies d'accès sont possibles. Les prérequis spécifiques à l'entrée en formation sont détaillés dans les tableaux présentant chaque qualification.



Intitulé	Préformation
Public concerné et prérequis	Pratiquant débutant en cerf-volant, licencié FFVL, 16 ans minimum ayant pour projet d'entrer en formation initiateur.
Modalités de formation	2 jours de formation en centre : <ul style="list-style-type: none"> • Pratique et connaissance de l'activité. • Cadre institutionnel et environnement de la pratique.
Organisation de la formation	Régionale, programmée au calendrier.
Certification	F.F.V.L. une fois toutes les compétences validées par les formateurs.

Intitulé	Initiateur cerf-volant
Public concerné et prérequis	Pratiquant autonome en cerf-volant acrobatique, licencié FFVL, 16 ans minimum.
Activités de l'initiateur	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire une séance de construction et de mise en vol de cerfs-volants simples. • Conduire une séance d'initiation au pilotage de cerfs-volants acrobatiques. • Participer au fonctionnement de la structure.
Organisation de la formation	Régionale, programmée au calendrier.



Modalités de formation	5 jours de formation en centre. 4 jours minimum d'expérience sur le terrain sous la responsabilité d'un référent validé par la commission formation.
Certification	F.F.V.L. une fois toutes les compétences validées par les formateurs et sur présentation du PSC1

Intitulé	Moniteur fédéral de cerf-volant
Public concerné et prérequis	Pratiquant expert en cerf-volant, licencié FFVL, 17 ans minimum. Initiateur cerf-volant, PSC1. Le candidat doit présenter un projet de club support pour entrer en formation.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un projet d'enseignement dans les activités cerfs-volistes, de l'initiation jusqu'à la découverte de la compétition. • Participer au fonctionnement de la structure et contribuer au développement de l'activité.
Modalités de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement en amont de la formation (possibilité allègement ICV, voir règlement) • Module en centre de 6 jours • Réalisation d'un projet sous tutorat avec compte rendu d'expérience, minimum 12 Jours.
Organisation de la formation	Nationale
Certification	Examen final, 1 jour décalé du temps de formation F.F.V.L. une fois toutes les compétences validées par les formateurs Qualification accessible par VAE

Intitulé	Entraîneur de club cerf-volant
Public concerné et prérequis	Pratiquant compétiteur en cerf-volant, licencié FFVL, 17 ans minimum.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un cycle de séances d'initiation à la compétition en cerf-volant acrobatique. • Participer au fonctionnement de la structure.
Modalités de formation	6 jours de formation en centre. 12 jours minimum d'expérience sur le terrain sous la responsabilité d'un référent validé par la commission formation.
Organisation de la formation	Nationale
Certification	F.F.V.L. une fois toutes les compétences validées par les formateurs et sur présentation du PSC1